

SALAGNON – « LES EXPLORATEURS » SAINT MARCEL BEL ACCUEIL « LES P'TITS CURIEUX »

Chers parents,

Le calendrier de réservations de la période des mercredis de septembre 2019 à juillet 2020 est à retourner aux ALSH de Salagnon et de Saint Marcel Bel Accueil, par mail au lors de la permanence du mercredi 26 juin 2019 de 17h à 18h30.

Merci de compléter ce document et de le transmettre à l'Accueil de Loisirs à partir du :

SAMEDI 22 JUIN 14H JUSQU'AU MERCREDI 26 JUIN 18H30

Saint Marcel Bel Accueil : lesptitscurieux.ccbd@leolagrange.org **ALSH de Salagnon :** accueilsdeloisirs.ccbd@leolagrange.org

Pensez à bien préciser les heures prévisionnelles de départ de votre (vos) enfant(s).

Votre demande sera confirmée le **MERCREDI 17 JUILLET 2019** par affichage aux accueils de loisirs de Salagnon et de Saint Marcel Bel Accueil. Le dossier administratif doit être complet pour valider définitivement l'inscription.

NOM ET PRENOM DE L'ENFANT : Cliquez ici pour entrer du texte. **AGE :** Cliquez ici pour entrer du texte.

HEURE D'ARRIVEE A PRECISER ENTRE 7H30 ET 8H45	HEURE DE DEPART A PRECISER ENTRE 17H15 ET 18H30
Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.

Septembre 2019

mercredi 04
 mercredi 11
 mercredi 18
 mercredi 25

Octobre 2019

mercredi 02
 mercredi 09
 mercredi 16

Novembre 2019

mercredi 06
 mercredi 13
 mercredi 20
 mercredi 27

Décembre 2019

mercredi 04
 mercredi 11
 mercredi 18

Janvier 2020

mercredi 08
 mercredi 15
 mercredi 22
 mercredi 29

Février 2020

mercredi 05
 mercredi 12
 mercredi 19

Mars 2020

mercredi 11
 mercredi 18
 mercredi 25

Avril 2020

mercredi 01
 mercredi 08
 mercredi 15

Mai 2020

mercredi 06
 mercredi 13
 mercredi 20
 mercredi 27

Juin 2020

mercredi 03
 mercredi 10
 mercredi 17
 mercredi 24

Juillet 2020

mercredi 01

QUOTIENT FAMILIAL	Cliquez ici pour entrer du texte.
TOTAL Nombre de MERCREDIS demandés	Cliquez ici pour entrer du texte.

DATE ET SIGNATURE DES PARENTS :

Cliquez ici pour entrer du texte.

Constitution du dossier

Pour rappel, les dossiers d'inscription annuels sont valables du 4 septembre 2019 au 28 Août 2020.

Tous les documents sont accessibles sur notre site internet en version dématérialisée :

<http://enfance-jeunesse-balmesdauphinoises.org/>

Toutes les factures en cours doivent être soldées pour valider votre demande de réservation.

Pour toute demande sans justificatif de quotient familial, le tarif maximum sera appliqué

Pour que l'inscription soit prise en compte, le dossier administratif de chaque enfant doit être déposé complet.

Justificatifs obligatoires

1. Fiche d'inscription annuelle et les documents suivants :

-  Photocopie des vaccinations à jour
-  Attestation d'Allocataire CAF, MSA ou autre régime à jour.
-  Attestation d'assurance en responsabilité civile pour l'année en cours
-  Attestation feuille vitale datée de moins de trois mois
-  Justificatif de domicile daté de – 3 mois
-  Certificat de natation 50 mètres (piscine...) si l'enfant l'a obtenu.
-  Copie complète de la feuille d'imposition N-1 si pas d'affiliation CAF
-  Règlement intérieur

2. La fiche de réservation dûment complétée et signée, une par enfant

Tous ces documents doivent être datés **de moins de 3 mois** au moment de la constitution du dossier.

Le dépôt des réservations

Le dépôt des demandes de réservations vacances d'été s'effectuera:

PAR MAIL :

DU SAMEDI 22 juin 2019 à partir de 14h

AU MERCREDI 26 juin 18h30

ALSH de Salagnon :

accueilsdeloisirs.ccbd@leolagrange.org

ALSH de St Marcel Bel Accueil :

lesptitscurieux.ccbd@leolagrange.org

Permanence sur site le mercredi 26 juin 2019 de 17h15 à 18h30



En dehors de cette période proposée aucun dépôt ne sera traité

Confirmation de réception de la demande sous 5 jours

RAPPEL DES CRITERES DE PRIORISATION

1. ETRE DOMICILIE SUR LE TERRITOIRE DES BALCONS DU DAUPHINE
2. RESERVATION REGULIERE AVEC FRATRIE
3. RESERVATION REGULIERE SANS FRATRIE
4. RESERVATION OCCASIONNELLE AVEC FRATRIE
5. RESERVATION OCCASIONNELLE SANS FRATRIE
6. ORDRE DU DEPOT DE DOSSIER

LES MODALITES DE REGLEMENT :

Toutes factures du Pôle Enfance Jeunesse en cours devront être soldées.

Les listes seront affichées uniquement sur les ALSH :

LE LUNDI 17 JUILLET 2019